

La synthèse

Cette publication contient, pour chacun des pays de l'OCDE, des renseignements sans équivalents sur les impôts sur le revenu versés par les salariés, leurs cotisations de sécurité sociale, les prestations familiales qu'ils perçoivent sous forme de transferts en espèces ainsi que les cotisations de sécurité sociale et taxes sur les salaires versées par leurs employeurs. Les résultats communiqués comprennent la charge fiscale marginale et moyenne pour les familles disposant d'un seul et de deux salaires et les coûts totaux de main-d'œuvre qui en résultent pour les employeurs. Ces données sont largement utilisées dans les recherches universitaires et dans la formulation et l'évaluation des politiques sociales et économiques. Les données spécifiques figurant dans cette étude permettent de compléter les renseignements donnés chaque année dans les *Statistiques des recettes publiques*, publication qui contient des données comparatives internationales sur les niveaux d'imposition et les structures fiscales dans les 30 pays membres. La méthodologie utilisée dans cette étude est exposée brièvement à la section A et décrite plus en détail dans la partie IV de cette publication.

Cette édition présente des estimations de la charge fiscale et du « coin fiscal » entre les coûts de main-d'œuvre et le revenu disponible net après impôt pour 2007, ces résultats étant résumés dans la section 2 ci-dessous. L'étude présente également des résultats plus détaillés pour 2007, des résultats définitifs pour 2006 et examine les changements intervenus entre 2006 et 2007 à la partie I. La partie II du rapport retrace l'évolution chronologique de la charge fiscale depuis 2000.

1. Introduction

Cette section expose brièvement la méthodologie utilisée dans la présente étude, qui n'est consacrée qu'aux salariés. Par hypothèse, leur revenu annuel d'activité est égal à une fraction donnée du salaire brut moyen des travailleurs adultes, manuels et non manuels, à temps complet des industries, dans les secteurs C à K inclusivement conformément à la classification internationale type par industrie de toutes les branches d'activité, Révision 3 (CITI Rév. 3)* concernant chaque économie de l'OCDE, également désigné sous le nom de *salaire moyen*. Plus de détails sont fournis dans la partie IV de ce Rapport. Des hypothèses additionnelles sont formulées concernant d'autres éléments de la situation personnelle de ces salariés, afin de permettre la détermination de leur situation au regard de l'impôt et des transferts sociaux. Les impôts pris en compte dans le présent rapport se limitent à l'impôt

* Tous les organismes statistiques nationaux n'utilisent pas la CITI Rév. 3 pour classer leurs secteurs. Toutefois, la Nomenclature générale des activités économiques dans les Communautés européennes (NACE Rév. 1), le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN 2002) et la Standard Industrial Classification d'Australie et de Nouvelle-Zélande (ANZSIC 1993) comportent une classification qui est conforme dans l'ensemble à celle des secteurs C à K de la CITI Rév. 3.

sur le revenu des personnes physiques, aux cotisations de sécurité sociale et, aux taxes sur les salaires (regroupées dans le présent rapport avec les cotisations patronales de sécurité sociale pour le calcul des taux d'imposition), payables sur le salaire brut. Par conséquent, aucun impôt sur le revenu pouvant être dû au titre des revenus non salariaux, de même qu'aucun autre type d'impôt – par exemple, l'impôt sur les sociétés, l'impôt sur le patrimoine net et les impôts sur la consommation – n'est pris en compte dans le présent rapport. Les prestations prises en compte sont celles versées par les administrations publiques sous la forme de transferts en espèces, généralement au titre des enfants à charge.

Les éditions précédentes le rapport de 2004-2005, étaient fondées sur la notion plus étroite de salaire moyen à plein temps des travailleurs manuels du secteur manufacturier, désigné sous le nom de salaire de l'ouvrier moyen (OM). L'adoption de la nouvelle définition a entraîné une rupture des séries chronologiques de l'indicateur des salaires et des résultats correspondants concernant les taux d'imposition qui figurent dans *Les impôts sur les salaires*. Toutefois, cette édition contient des données chronologiques utilisant la nouvelle définition du salarié moyen qui est utilisée depuis 2000. Pour la Corée, l'Irlande et la Turquie, la rémunération brute du salarié moyen correspondant à la nouvelle définition (salaire moyen) n'était pas disponible et, par conséquent, on a utilisé le dernier chiffre correspondant à l'ancienne définition (ouvrier moyen).

Pour la plupart des pays de l'OCDE, l'exercice fiscal correspond à l'année civile. Toutefois, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et le Royaume-Uni appliquent des exercices fiscaux qui ne commencent pas le 1^{er} janvier. Les éditions de cette étude antérieures à 2004-2005 appliquaient une approche « prospective ». De ce fait, par exemple, les taux d'imposition indiqués pour 2005 étaient ceux de l'exercice budgétaire 2005-2006. Dans le cas de la Nouvelle-Zélande et du Royaume-Uni, cette approche prospective reste appropriée du fait que l'exercice budgétaire débute en avril. Toutefois, en Australie, l'exercice budgétaire débute en juillet et il a été décidé d'adopter une approche « rétrospective » afin d'obtenir des résultats plus fiables. Par conséquent, pour l'Australie, l'année 2007 a été considérée comme correspondant à l'exercice budgétaire 2006-2007 et toutes les autres années ont été traitées de la même manière.

Ce Rapport contient divers indicateurs de l'imposition de la main-d'œuvre. Il met surtout l'accent sur le coin fiscal – indicateur de la différence entre les coûts de main-d'œuvre pour l'employeur et la part correspondante de la rémunération nette après impôt du salarié – qui est calculé en additionnant l'impôt sur le revenu des personnes physiques, les cotisations de sécurité sociale à la charge des salariés et des employeurs et les taxes sur les salaires éventuelles, et en retranchant les prestations en pourcentage des coûts de main-d'œuvre. Pour déterminer un indicateur des coûts totaux de main-d'œuvre, les cotisations patronales de sécurité sociale et – dans certains pays – les taxes sur les salaires sont ajoutées au revenu brut des salariés. Bien entendu, il faut reconnaître que cet indicateur ne reflète pas forcément les coûts réels de main-d'œuvre supportés par les employeurs.

En outre, l'étude porte sur le taux moyen d'imposition des personnes, terme qui est utilisé pour désigner l'impôt sur le revenu des personnes physiques et/ou les cotisations salariales de sécurité sociale en pourcentage du salaire brut. Le taux moyen net d'imposition des personnes désigne la somme de l'impôt sur le revenu des personnes physiques et des cotisations salariales de sécurité sociale nette des prestations en espèces en pourcentage du salaire brut.

Par conséquent, les *impôts sur les salaires* s'efforcent de déterminer l'effet combiné des impôts sur le revenu des personnes physiques, des cotisations de sécurité sociale (y compris les taxes sur les salaires) et des prestations familiales en espèces sur les revenus nets de diverses catégories de familles choisies à titre d'exemple et sur les coûts de main-d'œuvre supportés par les employeurs. Des informations sont données sur les salariés pour des niveaux de revenu comparables. Les principaux résultats pour 2007 sont mis en lumière dans la section suivante. La partie I contient des résultats détaillés pour 2007 et 2006.

2. Examen des résultats pour 2007

2.1. Coin fiscal

En 2007, le coin fiscal entre les coûts totaux de main-d'œuvre pour l'employeur et la rémunération nette disponible correspondante pour les salariés célibataires sans enfant dont la rémunération est égale à la moyenne, faisait apparaître des différences considérables selon les pays de l'OCDE (voir colonne 1 du tableau 0.1). Le coin fiscal dépassait 50 % en Allemagne, en Belgique et en Hongrie et était inférieur à 20 % en Corée et au Mexique.

L'augmentation entre 2006 et 2007 du coin fiscal d'un salarié moyen (colonne 2) variait entre 2.5 points (Hongrie) et -2.4 points (la Suède). Islande (1-2 points), Allemagne (-1.1 point), France (-1.0 point), Pologne (-0.9 point), Irlande (-0.7 point), Australie (-0.6 point) et Finlande et Canada (-0.5 point) ont été les seuls autres pays membres de l'OCDE dans lesquels le coin fiscal a baissé d'au moins 0.5 point. Le coin fiscal a également augmenté de plus de 0.5 point en Corée (+1.4 point), au Luxembourg (+1.0 point) et Japon et Nouvelle Zélande (+0.5 point). Le coin fiscal a augmenté dans quinze pays membres de l'OCDE et diminué dans onze.


Pour expliquer ces variations, il est intéressant d'examiner les éléments constitutifs du coin fiscal indiqués dans le tableau 0.1 : l'impôt sur le revenu (voir colonne 3), les cotisations salariales de sécurité sociale (voir colonne 4) et les cotisations patronales de sécurité sociale (voir colonne 5).

La réduction du coin fiscal est entièrement ou presque, due à celle des impôts sur le revenu en Australie, Finlande, France, Irlande et la Suède. En France, la légère augmentation des cotisations salariales de sécurité sociale a été compensée par une petite baisse des cotisations patronales de sécurité sociale. Au Canada et Islande, les trois composantes du coin fiscal ont diminué. Dans certains pays, les variations des impôts sur le revenu sont compensées par des variations des cotisations de sécurité sociale. En Allemagne, la faible augmentation des impôts sur le revenu est plus que compensée par la réduction des cotisations salariales et patronales de sécurité sociale, tandis qu'en Pologne, la légère hausse des impôts sur le revenu est plus que compensée par la baisse des cotisations salariales de sécurité sociale. Aux Pays-Bas, la diminution des cotisations salariales de sécurité sociale est partiellement contrebalancée par l'augmentation des impôts sur le revenu et des cotisations patronales de sécurité sociale. En Espagne, la diminution du coin fiscal s'explique principalement par la légère diminution des cotisations patronales de sécurité sociale.

Dans un large mesure, l'augmentation des coins fiscaux correspondent à l'augmentation de l'impôt sur le revenu. Dans cinq pays (Autriche, Grèce, République tchèque, Suisse, Nouvelle-Zélande), l'augmentation du coin fiscal s'explique entièrement

Tableau 0.1. **Comparaison du coïfiscal total**En pourcentage des coûts de main-d'œuvre¹

Pays	Coïfiscal total 2007	Variation annuelle 2007/06 (en points de pourcentage)			
		Coïfiscal	Impôt sur le revenu	CSS salariés	CSS employeurs
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)
Belgique	55.5	0.0	0.042	0.006	-0.029
Hongrie	54.4	2.5	0.550	1.988	-0.045
Allemagne	52.2	-1.1	0.159	-0.611	-0.613
France	49.2	-1.0	-0.966	0.092	-0.126
Autriche	48.5	0.3	0.278	0.000	0.000
Italie	45.9	0.3	0.118	0.227	0.000
Suède	45.4	-2.4	-2.471	-0.004	0.080
Pays-Bas	44.0	-0.4	0.601	-1.207	0.250
Finlande	43.7	-0.5	-0.431	-0.027	0.000
République tchèque	42.9	0.3	0.316	0.000	0.000
Pologne	42.8	-0.9	0.109	-0.965	0.000
Turquie	42.7	0.0	-0.020	0.000	0.000
Grèce	42.3	0.4	0.401	0.000	0.000
Danemark	41.3	0.1	0.134	-0.047	-0.022
Espagne	38.9	-0.2	0.014	0.017	-0.265
République slovaque	38.5	0.0	0.018	0.000	0.000
Luxembourg	37.5	1.0	0.663	0.315	0.001
Norvège	37.5	0.1	0.478	0.031	-0.391
Portugal	37.4	0.0	-0.004	0.000	0.000
Royaume-Uni	34.1	0.1	0.023	0.019	0.022
Canada	31.3	-0.5	-0.363	-0.090	-0.091
États-Unis	30.0	0.1	0.108	0.000	-0.005
Suisse	29.6	0.1	0.107	0.000	0.000
Japon	29.3	0.5	0.794	-0.156	-0.174
Islande	28.3	-1.2	-0.829	-0.009	-0.404
Australie	27.7	-0.6	-0.578	0.000	0.000
Irlande	22.3	-0.7	-0.740	0.035	0.000
Nouvelle-Zélande	21.5	0.5	0.470	0.000	0.000
Corée	19.6	1.4	1.022	0.113	0.263
Mexique	15.3	0.3	0.293	-0.039	0.021

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/250485264834>

1. Célibataire sans enfant avec un salaire égal à celui d'un salarié moyen.

Source : Soumissions nationales et OCDE, *Perspectives économiques de l'OCDE* n° 81, juin 2007.


par celle des impôts sur le revenu. En Corée, Luxembourg et le Royaume-Uni, les trois composantes du coïfiscal ont augmenté (l'augmentation au Royaume-Uni était minime). Dans d'autres pays, les augmentations des impôts sur le revenu sont compensées par des réductions des cotisations (salariales ou/et patronales) de sécurité sociale. C'est ainsi qu'en Norvège, l'augmentation des impôts sur le revenu est compensée à concurrence de 80 % par une diminution des cotisations patronales de sécurité sociale. Au Japon, l'augmentation des impôts sur le revenu est partiellement compensée par la baisse des cotisations salariales et patronales de sécurité sociale. Outre la hausse des impôts sur le revenu, la forte progression des cotisations salariales de sécurité sociale est la principale cause de l'augmentation du coïfiscal en Hongrie.

Le tableau 0.2 et le graphique 0.1 illustrent les composants du coïfiscal en 2007, en pourcentage des coûts de main-d'œuvre pour un célibataire sans enfant dont la

Tableau 0.2. Impôt sur le revenu et cotisations de sécurité sociale des salariés et des employeurs

En pourcentage des coûts de main-d'œuvre, 2007¹

Pays ²	Coin fiscal total ³	Impôt sur le revenu	Cotisations de sécurité sociale		Coûts de main-d'œuvre ⁴
			Salarié	Employeur	
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)
Allemagne	52.2	18.4	17.4	16.4	59 526
Belgique	55.5	21.5	10.7	23.3	57 141
Autriche	48.5	12.0	14.0	22.6	56 630
Royaume-Uni	34.1	16.0	8.4	9.7	56 612
Luxembourg	37.5	13.0	12.6	11.9	54 000
Norvège	37.5	19.3	6.9	11.3	52 048
Pays-Bas	44.0	12.1	18.6	13.3	51 828
France	49.2	9.9	9.6	29.6	50 260
Suède	45.4	15.6	5.3	24.5	48 763
Suisse	29.6	9.7	10.0	10.0	48 489
Japon	29.3	7.2	10.6	11.4	46 916
Corée	19.6	4.2	6.7	8.7	46 604
Finlande	43.7	18.9	5.4	19.4	45 302
États-Unis	30.0	15.7	7.1	7.2	44 347
Grèce	42.3	7.9	12.5	21.9	44 304
Australie	27.7	22.1	0.0	5.7	42 579
Danemark	41.3	30.2	10.6	0.6	41 252
Canada	31.3	14.4	6.6	10.4	38 627
Islande	28.3	23.0	0.2	5.1	38 232
Italie	45.9	14.4	7.2	24.3	36 692
Espagne	38.9	10.8	4.9	23.2	36 329
Irlande	22.3	7.9	4.7	9.7	34 379
Nouvelle-Zélande	21.5	21.5	0.0	0.0	29 037
Portugal	37.4	9.3	8.9	19.2	27 453
République tchèque	42.9	7.7	9.3	25.9	23 604
Hongrie	54.4	16.1	12.6	25.7	21 552
Turquie	42.7	12.6	12.3	17.7	20 182
Pologne	42.8	5.4	20.5	17.0	19 847
République slovaque	38.5	7.1	10.6	20.8	18 215
Mexique	15.3	3.4	1.3	10.6	11 766

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/250486501007>

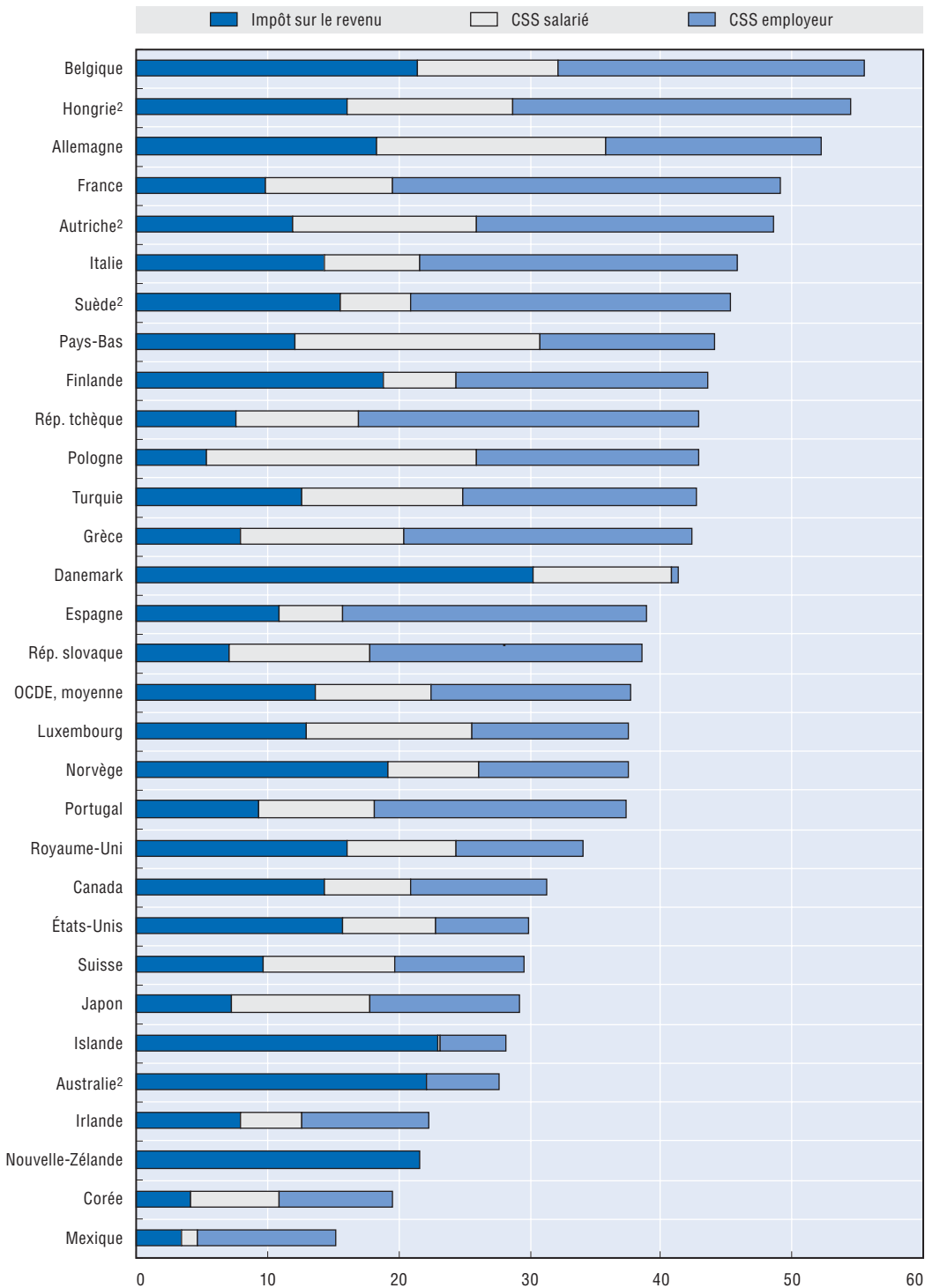
1. Célibataire sans enfant ayant un salaire égal à celui d'un salarié moyen.
2. Les pays sont classés par ordre décroissant des coûts de main-d'œuvre.
3. À cause des arrondis, le total peut être différent de la somme des colonnes de l'impôt sur le revenu et des cotisations de sécurité sociale.
4. Exprimés en dollars US convertis à l'aide de PPA.

Source : Soumissions nationales et OCDE, *Perspectives économiques de l'OCDE* n° 81, juin 2007.

rémunération est égale à celle de l'ouvrier moyen. Les coûts de main-d'œuvre indiqués dans le tableau 0.2 sont exprimés en dollars à pouvoir d'achat équivalent. La part des coûts de main-d'œuvre versés sous forme d'impôt sur le revenu des personnes physiques est 3.14 % au Mexique et 4.2 % en Corée; alors qu'elle excède 30 % au Danemark (30.2 %). La part qui représente les cotisations salariales de sécurité sociale varie également beaucoup, entre zéro pour cent en Australie et en Nouvelle-Zélande et plus de 18.6 % aux Pays-Bas et 20.5 % en Pologne. Les employeurs paient 29.6 % des coûts totaux de main-d'œuvre sous forme de cotisations de sécurité sociale (y compris les taxes sur les salaires lorsqu'elles sont applicables) en France, 25.9 % en République tchèque et 25.8 % en Hongrie. En

Graphique 0.1. Impôt sur le revenu et cotisations de sécurité sociale des salariés salariales et des employeurs

En % des coûts de main-d'œuvre, 2007



StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/250062575773>

1. Célibataire sans enfant ayant un salaire égal à celui d'un salarié moyen.
2. Taxes sur les salaires uniquement pour l'Australie, et cotisations patronales de sécurité sociale plus taxes sur les salaires pour l'Autriche, la Hongrie et la Suède.

Source : OCDE calculs basés sur les soumissions nationales et OCDE, *Perspectives économiques de l'OCDE* n° 81, juin 2007.

revanche, les employeurs ne sont pas soumis à ces prélèvements en Nouvelle-Zélande tandis qu'au Danemark les cotisations patronales sont négligeables (0.6 %).

En pourcentage des coûts de main-d'œuvre, le montant total des cotisations salariales et patronales de sécurité sociale dépasse 25 % dans la moitié des pays de l'OCDE. La totalité de contributions patronales et salariales de sécurité sociale dépassent un tiers des coûts totaux de main-d'œuvre dans huit pays de l'OCDE : Allemagne, Autriche, Belgique, France, Grèce, Hongrie, Pologne et République tchèque.

2.2. Taux moyens d'imposition des personnes

Le tableau 0.3 indique succinctement les taux moyens d'imposition des personnes – définis comme l'impôt sur le revenu plus les cotisations salariales de sécurité sociale en pourcentage du salaire brut – en 2007*. Les salariés célibataires sans enfant percevant une rémunération moyenne paient plus de 40 % de leurs salaires annuels sous forme d'impôt sur le revenu des personnes physiques et de cotisations de sécurité sociale en Belgique, au Danemark et en Allemagne. En Corée, en Irlande, au Japon et au Mexique, le taux moyen d'imposition des personnes était inférieur à 20 %.

Il est clair que l'incidence de l'impôt et des prestations sociales sur le revenu net disponible du salarié varie beaucoup d'un pays à l'autre de l'OCDE. Ces fortes variations dans le montant et la composition du « coin fiscal » reflètent en partie les différences dans :

- le rapport global entre le total des prélèvements et le Produit intérieur brut (voir annexe I) ; et
- la part de l'impôt sur le revenu des personnes physiques et des cotisations de sécurité sociale dans l'ensemble des prélèvements nationaux.

La répartition des impôts versés sur le salaire brut varie fortement selon les pays. Le graphique 0.2 donne une représentation graphique du taux moyen d'imposition des personnes ventilé entre l'impôt sur le revenu et les cotisations salariales de sécurité sociale. En Australie et en Nouvelle-Zélande, les salariés moyens ne paient que l'impôt sur le revenu tandis que la contribution de leurs homologues polonais prend presque entièrement la forme de cotisations de sécurité sociale.

2.3. Familles

En 2007, le coin fiscal entre les coûts totaux de main-d'œuvre pour l'employeur et le revenu net disponible après impôt correspondant pour un couple marié disposant d'un seul revenu de niveau moyen et ayant deux enfants variait beaucoup d'un pays de l'OCDE à l'autre (voir colonne 1 du tableau 0.4). L'importance du coin fiscal est généralement moindre que celle que l'on observe pour un salarié moyen célibataire sans enfant (voir colonne 1 du tableau 0.1) du fait que beaucoup de pays de l'OCDE avantagent les familles ayant des enfants par rapport aux personnes seules grâce à un régime fiscal favorable et/ou à des transferts en espèces.


L'économie réalisée par un couple marié disposant d'un seul revenu par rapport à un salarié célibataire est supérieure à 15 % du coût de main-d'œuvre en Allemagne, Belgique, Islande, Nouvelle Zélande et la République tchèque et supérieure à 23 % au Luxembourg et Irlande. En revanche, la situation des familles est légèrement plus défavorable en termes de

* Au Pays-Bas, une légère différence est faite entre les impôts sur le revenu de la personne physique et les charges sociales salariales en comparaison avec la méthode appliquée dans ce rapport.

Tableau 0.3. **Impôt sur le revenu et cotisations de sécurité sociale salariales**¹

En % du salaire brut, 2007

Pays ²	Paieement total ³	Impôt sur le revenu	Cotisations de sécurité sociale	Salaires bruts ⁴
	(1)	(2)	(3)	(4)
Royaume-Uni	27.0	17.7	9.3	51 097
Allemagne	42.8	22.0	20.8	49 744
Luxembourg	29.1	14.8	14.3	47 570
Norvège	29.5	21.7	7.8	46 142
Pays-Bas	35.4	14.0	21.4	44 930
Autriche	33.5	15.5	18.1	43 856
Belgique	42.0	28.0	14.0	43 812
Suisse	21.8	10.8	11.1	43 664
Corée	11.9	4.6	7.3	42 547
Japon	20.1	8.1	12.0	41 555
États-Unis	24.5	16.9	7.7	41 143
Danemark	41.0	30.4	10.6	41 019
Australie	23.4	23.4	0.0	40 169
Suède	27.6	20.6	7.0	36 825
Finlande	30.1	23.4	6.7	36 534
Islande	24.4	24.3	0.2	36 294
France	27.8	14.1	13.7	35 394
Canada	23.3	16.0	7.3	34 611
Grèce	26.1	10.1	16.0	34 597
Irlande	13.9	8.8	5.2	31 042
Nouvelle-Zélande	21.5	21.5	0.0	29 037
Espagne	20.4	14.1	6.4	27 913
Italie	28.5	19.0	9.5	27 780
Portugal	22.5	11.5	11.0	22 185
République tchèque	22.9	10.4	12.5	17 484
Turquie	30.3	15.3	15.0	16 611
Pologne	31.1	6.5	24.7	16 480
Hongrie	38.7	21.7	17.0	16 012
République slovaque	22.4	9.0	13.4	14 433
Mexique	5.2	3.8	1.4	10 520

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/250551124821>

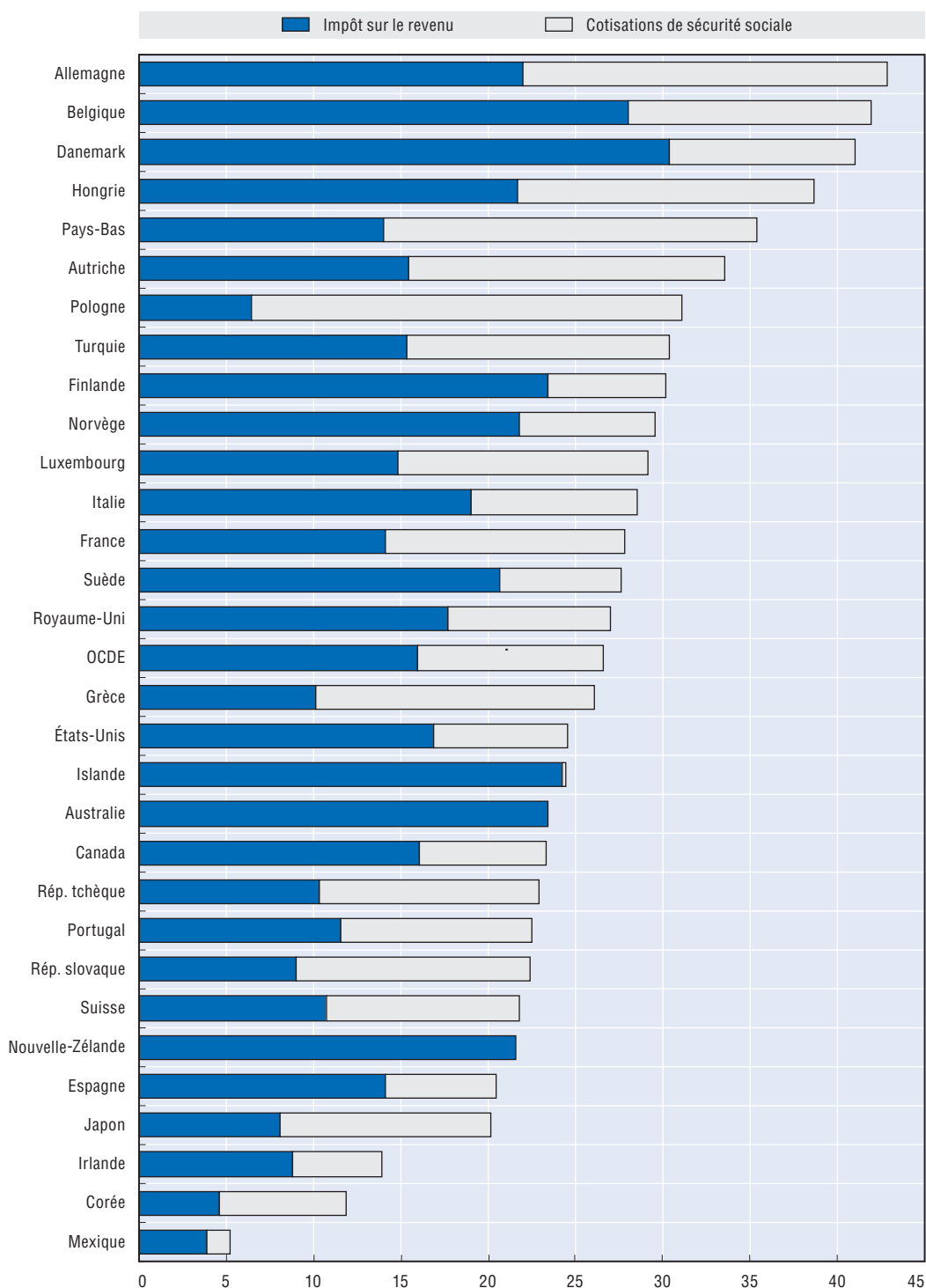
1. Célibataire sans enfant ayant un salaire égal à celui d'un salarié moyen.
2. Les pays sont classés par ordre décroissant des salaires bruts.
3. À cause des arrondis, le total peut être différent de la somme des colonnes de l'impôt sur le revenu et des cotisations de sécurité sociale.
4. Exprimés en dollars US convertis à l'aide de PPA.


Source : Soumissions nationales et OCDE, *Perspectives économiques de l'OCDE* n° 81, juin 2007.

charge fiscale en Grèce, tandis que cette charge est la même au Mexique et en Turquie (voir colonne 1 du tableau 0.1 et du tableau 0.4).

L'augmentation entre 2006 et 2007 du coin fiscal d'un couple marié moyen disposant d'un seul revenu et ayant deux enfants (colonne 2 du tableau 0.4) variait entre +2.6 points (Hongrie) et 4.8 points (République tchèque). La Pologne, (-4.7 points), Irlande (-3.0 points), Suède (-2.2 points), Australie (-2.1 points), Canada (-2.0 points) et Luxembourg (+1.3 point) étaient les seuls autres pays membres de l'OCDE dans lesquels les variations du coin fiscal s'écartaient de l'intervalle compris entre plus ou moins un point. Le coin fiscal pour un couple marié disposant d'un seul revenu et ayant deux enfants a diminué dans quatorze pays membres de l'OCDE (au lieu de onze pays pour une personne célibataire sans enfants) et il a augmenté dans quatorze pays.

Graphique 0.2. **Pourcentage de salaires bruts payés en impôts sur le revenu et en cotisations salariales de sécurité sociale, 2007^{1, 2}**



StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/250100881576>


1. Les pays sont classés par ordre décroissant des charges fiscales.

2. Célibataire sans enfant ayant un salaire égal à celui d'un salarié moyen.

Source : OCDE calculs basés sur les soumissions nationales et OCDE, *Perspectives économiques de l'OCDE* n° 81, juin 2007.

Tableau 0.4. **Comparaison du coin fiscal total par catégorie de famille**En pourcentage des coûts de main-d'œuvre¹

Pays ²	Famille coin fiscal total 2007	Variation annuelle 2007/06 (en points de pourcentage)		
		Famille coin fiscal	Célibataire coin fiscal	Différence entre célibataire et famille
	(1)	(2)	(3)	(3)-(2)
Hongrie	43.8	2.6	2.5	-0.2
Turquie	42.7	0.0	0.0	0.0
Grèce	42.6	-0.5	0.4	0.9
France	41.9	0.0	-1.0	-1.0
Belgique	40.5	0.2	0.0	-0.1
Suède	39.4	-2.2	-2.4	-0.2
Autriche	37.9	0.6	0.3	-0.3
Finlande	37.8	-0.3	-0.5	-0.2
Pologne	37.4	-4.7	-0.9	3.9
Pays-Bas	36.6	-0.3	-0.4	-0.1
Allemagne	36.4	-1.0	-1.1	-0.1
Italie	33.8	0.4	0.3	-0.1
Espagne	32.7	-0.9	-0.2	0.7
Norvège	30.4	0.4	0.1	-0.3
Danemark	29.7	0.2	0.1	-0.1
Royaume-Uni	28.3	0.2	0.1	-0.1
Portugal	27.5	-0.4	0.0	0.4
République slovaque	24.2	0.5	0.0	-0.5
Japon	23.8	0.1	0.5	0.4
République tchèque	21.3	-4.8	0.3	5.1
Canada	19.9	-2.0	-0.5	1.5
Suisse	18.3	0.1	0.1	0.0
États-Unis	18.1	0.4	0.1	-0.3
Corée	17.3	0.5	1.4	0.8
Mexique	15.3	0.3	0.3	0.0
Australie	15.1	-2.1	-0.6	1.6
Luxembourg	14.3	1.3	1.0	-0.3
Islande	11.4	-0.6	-1.2	-0.6
Nouvelle-Zélande	2.8	-0.4	0.5	0.8
Irlande	-1.1	-3.0	-0.7	2.3

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/250641217337>

1. Les données se réfèrent au célibataire sans enfant ayant un salaire égal à celui du salarié moyen et au couple marié avec un seul salaire égal à celui d'un salarié moyen et ayant deux enfants.
2. Les pays sont classés par ordre décroissant du coin fiscal.

Source : Soumissions nationales et OCDE, *Perspectives économiques de l'OCDE* n° 81, juin 2007.

On trouve à la colonne 4 du tableau 0.4 une comparaison des variations des coins fiscaux entre 2006 et 2007 pour les couples mariés disposant d'un seul revenu et ayant deux enfants et pour les célibataires sans enfant percevant une rémunération moyenne. La préférence fiscale pour les familles a augmenté dans onze pays membres de l'OCDE : Australie, Canada, Espagne, Grèce, Irlande, Japon, Corée, Nouvelle-Zélande, Pologne, Portugal et la République tchèque. En outre, l'effet des modifications du système fiscal sur le coin fiscal était indépendant du type de famille, au Mexique, la Suisse et en Turquie.

Ces indicateurs du coin fiscal incluent les cotisations patronales de sécurité sociale, qui sont indépendantes du type de famille. Par conséquent, on observe le même schéma pour le taux moyen d'imposition des personnes selon les catégories de familles – charge de l'impôt sur le revenu plus cotisations salariales de sécurité sociale moins transferts en

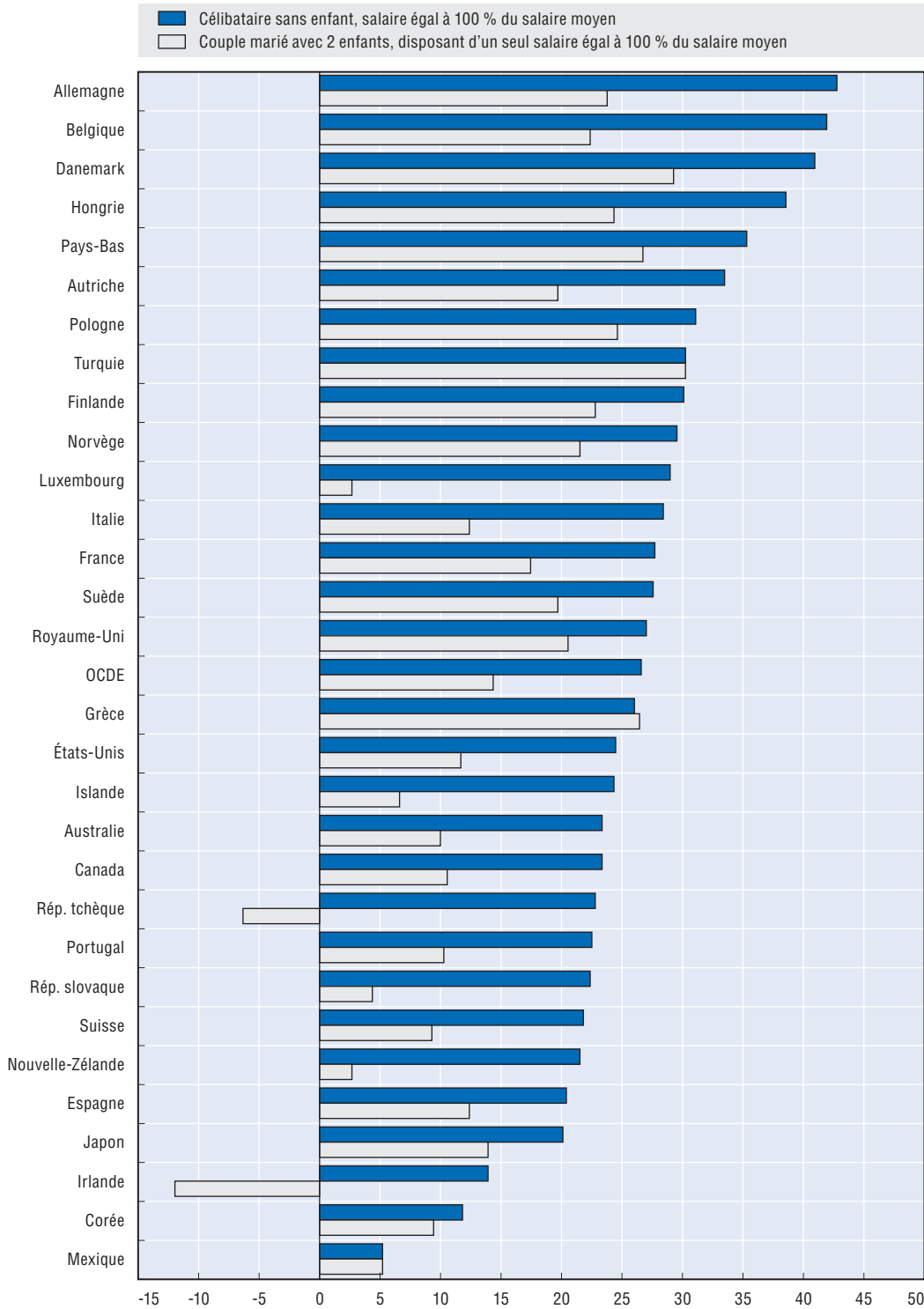
espèces. Le graphique 0.3 indique le taux moyen net d'imposition des personnes pour les célibataires percevant 100 % de la rémunération du salarié moyen et pour les couples mariés disposant d'un seul revenu du même montant et ayant deux enfants. Les économies réalisées par un couple marié disposant d'un seul revenu sont supérieures à 20 % du salaire au Luxembourg, en République tchèque et en Irlande. En revanche, la charge est la même au Mexique et en Turquie, mais plus élevée en Grèce. En Grèce, les salariés mariés ou qui ont des enfants perçoivent de leur employeur un transfert en espèces imposable calculé en fonction de leur salaire de base brut. Ces salariés voient donc leur charge fiscale augmenter. C'est la principale raison pour laquelle le taux d'impôt net moyen pour les couples mariés disposant d'un seul salaire est supérieur au taux d'impôt net moyen pour les célibataires dont le niveau de rémunération est égal à 100 % du salaire moyen (pour plus de détails sur ces transferts en espèces imposables, se reporter à la section consacrée à la Grèce dans la partie III de ce rapport). Il est intéressant de noter que lorsqu'on tient compte des prestations en espèces, les couples mariés disposant d'un seul revenu sont soumis à une charge négative en Irlande, et la République tchèque dans la mesure où ces prestations excèdent le montant de l'impôt sur le revenu et des cotisations de sécurité sociale.

2.4. Salaires

Le tableau 0.5 indique les rémunérations brutes du salarié moyen dans chaque pays membre de l'OCDE pour les années 2006 (colonne 1) et 2007 (colonne 2). La variation annuelle de la rémunération nominale d'un salarié moyen – indiquée à la colonne 3 – allait de 0.5 % (Japon) à 10.5 % (Islande). Dans une large mesure, cet écart important reflète les différences de niveaux d'inflation dans les pays de l'OCDE – voir colonne 4 du tableau 0.5. La variation annuelle des niveaux de salaires réels (avant impôt sur le revenu des personnes physiques et cotisations salariales de sécurité sociale) apparaît comme étant comprise entre -1 et 3 % pour la plupart des pays ; voir colonne 5 du tableau 0.5. Seule la République tchèque (+4 %), l'Islande (+7 %), la Norvège (+4.6 %), la Pologne (+4 %), la République slovaque (+3.2 %) et la Turquie (-3.3 %) fait apparaître une variation des salaires réels avant impôt qui s'écarte de cette fourchette.

Lorsque l'on compare les niveaux de salaires, il est important de souligner que la définition du salaire moyen peut varier d'un pays à l'autre en raison de limitations tenant aux données disponibles. Par exemple, le chiffre du salaire moyen pour certains pays n'inclut pas les salaires perçus par les dirigeants et les superviseurs, et tous les pays n'excluent pas les salaires perçus par les travailleurs à temps partiel. La Partie IV du présent rapport (tableau IV.3) présente en détail les méthodes utilisées pour calculer le salaire moyen dans chaque pays. Depuis 2006, le salaire moyen aux États-Unis englobe les salaires des dirigeants et des superviseurs. Les salaires moyens pour les années 2000 à 2005 ont également été révisés.

Graphique 0.3. Impôt sur le revenu et cotisations salariales de sécurité sociale diminués des prestations versées, par catégorie de famille (en % du salaire brut), 2007¹




StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/250122134424>

1. Les pays sont classés par ordre décroissant des charges fiscales du célibataire sans enfant.

Source : OCDE calculs basés sur les soumissions nationales et OCDE, *Perspectives économiques de l'OCDE n° 81*, juin 2007.

Tableau 0.5. **Comparaison des niveaux de salaires**

Pays	Salaire brut en monnaie nationale		Variation annuelle 2007/2006 (en pourcentage)			
	2006	2007	Salaire brut	Inflation ¹	Salaire réel avant impôt	Variation du taux moyen d'imposition des personnes physiques ²
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
Allemagne	42 382	42 949	1.3	1.8	-0.4	0.0
Australie	55 194	57 315	3.8	2.2	1.7	-0.6
Autriche	36 690	37 644	2.6	1.6	1.0	0.4
Belgique	37 674	38 681	2.7	1.1	1.5	0.0
Canada	40 328	42 081	3.6	2.0	1.5	-0.4
Corée	30 495 636	31 871 388	4.5	2.5	2.0	1.1
Danemark	330 900	343 967	3.9	1.8	2.1	0.1
Espagne	21 150	21 721	2.7	2.5	0.2	0.0
États-Unis	39 377	41 143	4.5	2.6	1.9	0.1
Finlande	33 833	34 837	3.0	1.4	1.6	-0.5
France	31 269	32 243	3.1	1.3	1.8	-1.4
Grèce	23 037	24 380	5.8	2.8	3.0	0.5
Hongrie	1 986 720	2 133 696	7.4	7.2	0.2	0.7
Irlande	29 960	31 336	4.6	2.4	2.1	-0.8
Islande	3 479 968	3 846 388	10.5	3.3	7.0	-1.0
Italie	23 383	23 990	2.6	2.0	0.6	0.2
Japon	4 988 871	5 013 890	0.5	-0.3	0.8	0.9
Luxembourg	43 621	45 350	4.0	2.0	1.9	0.8
Mexique	73 187	76 005	3.9	4.2	-0.4	0.3
Norvège	397 765	420 780	5.8	1.1	4.6	0.4
Nouvelle-Zélande	42 987	44 749	4.1	2.0	2.1	0.5
Pays-Bas	38 491	39 400	2.4	1.4	1.0	0.7
Pologne	29 271	31 011	5.9	1.8	4.0	0.1
Portugal	15 337	15 682	2.2	2.0	0.2	0.0
République slovaque	231 216	244 164	5.6	2.3	3.2	0.0
République tchèque	234 796	250 262	6.6	2.5	4.0	0.4
Royaume-Uni	31 737	33 165	4.5	2.4	2.0	0.0
Suède	324 618	337 415	3.9	1.6	2.3	-3.2
Suisse	72 378	73 503	1.6	0.2	1.3	0.1
Turquie	15 645	16 583	6.0	9.6	-3.3	0.0

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/250665276417>

1. Pourcentage de variation de l'indice total de prix à la consommation estimé.
2. Différence du taux moyen d'imposition d'un salarié moyen (célibataire sans enfant) entre 2006 et 2007.

Source : Soumissions nationales et OCDE, *Perspectives économiques de l'OCDE* n° 81, juin 2007.

Table des matières

La synthèse	11
1. Introduction	11
2. Examen des résultats pour 2007	13
Étude spéciale : Réformes fiscales et pression fiscale 2000-2006	25
1. Introduction	25
2. Évolution de la charge fiscale	26
3. Évolution de la structure fiscale	32
4. Les gagnants et les perdants de la réforme fiscale	34
5. Conclusions	41
Notes	43
Bibliographie	43
Annexe A. Principales évolutions de la politique fiscale entre 2000 et 2006	45
Annexe B. Variations du coin fiscal : Distinguer les effets du freinage fiscal et de la politique législative	58

Partie I

Comparaisons internationales

Charges fiscales, estimations 2007	62
I.1. Impôt sur le revenu plus cotisations des salariés et des employeurs diminués des prestations versées (en % des coûts de main-d'œuvre), 2007	
Tableau. Par catégorie de famille et niveau de salaire	68
Graphique. Par catégorie de famille	69
I.2. Impôt sur le revenu et cotisations des salariés (en % du salaire brut), 2007	
Tableau. Par catégorie de famille et niveau de salaire	70
Graphique. Par catégorie de famille	71
I.3. Impôt sur le revenu et cotisations des salariés diminués des prestations versées (en % du salaire brut), 2007	
Tableau. Par catégorie de famille et niveau de salaire	72
Graphique. Par catégorie de famille	73
I.4. Impôt sur le revenu (en % du salaire brut), 2007	
Tableau. Par catégorie de famille et niveau de salaire	74
Graphique. Par catégorie de famille	75
I.5. Cotisations des salariés (en % du salaire brut), 2007	
Tableau. Par catégorie de famille et niveau de salaire	76
Graphique. Par catégorie de famille	77

I.6.	Taux marginal applicable à l'impôt sur le revenu et aux cotisations des salariés et des employeurs diminués des prestations versées (en % des coûts de main-d'œuvre), 2007	
	Tableau. Par catégorie de famille et niveau de salaire	78
	Graphique. Par catégorie de famille	79
I.7.	Taux marginal applicable à l'impôt sur le revenu et aux cotisations des salariés diminués des prestations versées (en % du salaire brut), 2007	
	Tableau. Par catégorie de famille et niveau de salaire	80
	Graphique. Par catégorie de famille	81
I.8.	Augmentation de revenu net après augmentation de salaire brut de 1 % (%), 2007	
	Tableau. Par catégorie de famille et niveau de salaire	82
I.9.	Augmentation du revenu net après augmentation de 1 % des coûts de main-d'œuvre (%), 2007	
	Tableau. Par catégorie de famille et niveau de salaire	83
I.10.	Salaire brut annuel et revenu net (en dollars US convertis à l'aide de PPA), 2007	
	Tableau. Par catégorie de famille et niveau de salaire	84
I.11.	Coûts annuels de main-d'œuvre et revenu net (en dollars US convertis à l'aide de PPA), 2007	
	Tableau. Par catégorie de famille et niveau de salaire	86
	Charges fiscales, résultats définitifs 2006	88
I.12.	Impôt sur le revenu plus cotisations des salariés et des employeurs diminués des prestations versées, par catégorie de famille et niveau de salaire (en % des coûts de main-d'œuvre), 2006	91
I.13.	Impôt sur le revenu et cotisations des salariés, par catégorie de famille et niveau de salaire (en % du salaire brut), 2006	92
I.14.	Impôt sur le revenu et cotisations des salariés diminués des prestations versées, par catégorie de famille et niveau de salaire (en % du salaire brut), 2006	93
I.15.	Impôt sur le revenu, par catégorie de famille et niveau de salaire (en % du salaire brut), 2006	94
I.16.	Cotisations des salariés, par catégorie de famille et niveau de salaire (en % du salaire brut), 2006	95
I.17.	Taux marginal applicable à l'impôt sur le revenu et aux cotisations des salariés et des employeurs diminués des prestations versées, par catégorie de famille et niveau de salaire (en % des coûts de main-d'œuvre), 2006	96
I.18.	Taux marginal applicable à l'impôt sur le revenu et aux cotisations des salariés diminués des prestations versées, par catégorie de famille et niveau de salaire (en % du salaire brut), 2006	97
I.19.	Augmentation de revenu net après augmentation de salaire brut de 1 %, par catégorie de famille et niveau de salaire (%), 2006	98
I.20.	Augmentation du revenu net après augmentation de 1 % des coûts de main-d'œuvre, par catégorie de famille et niveau de salaire (%), 2006	99
I.21.	Salaire brut annuel et revenu net, par catégorie de famille et niveau de salaire (en dollars US convertis à l'aide de PPA), 2006	100

I.22. Coûts annuels de main-d'œuvre et revenu net, par catégorie de famille et niveau de salaire (en dollars US convertis à l'aide de PPA), 2006	102
--	-----

Partie II

Charges fiscales 2000-2007

Évolution chronologique	106
Faits marquants	106
Coin fiscal	107
Impôt sur le revenu des personnes physiques	107
Le taux moyen net d'imposition des personnes	108
Progressivité	109
Familles	109
II.1a. Évolution de la pression fiscale, 2000-2007. Célibataire sans enfant, salaire égal à 67 % du salaire moyen. Impôt sur le revenu et cotisations des salariés et des employeurs diminués des prestations versées en pourcentage des coûts de main-d'œuvre	111
II.1b. Évolution de la pression fiscale, 2000-2007. Célibataire sans enfant, salaire égal à 67 % du salaire moyen. Impôt sur le revenu en % du salaire brut	112
II.1c. Évolution de la pression fiscale, 2000-2007. Célibataire sans enfant, salaire égal à 67 % du salaire moyen. Impôt sur le revenu et cotisations des salariés diminués des prestations versées, en pourcentage du salaire brut	113
II.2a. Évolution de la pression fiscale, 2000-2007. Célibataire sans enfant, salaire égal à 100 % du salaire moyen. Impôt sur le revenu et cotisations des salariés et des employeurs diminués des prestations versées, en pourcentage des coûts de main-d'œuvre	114
II.2b. Évolution de la pression fiscale, 2000-2007. Célibataire sans enfant, salaire égal à 100 % du salaire moyen. Impôt sur le revenu en % du salaire brut	115
II.2c. Évolution de la pression fiscale, 2000-2007. Célibataire sans enfant, salaire égal à 100 % du salaire moyen. Impôt sur le revenu et cotisations des salariés diminués des prestations versées, en pourcentage du salaire brut	116
II.3a. Évolution de la pression fiscale, 2000-2007. Célibataire sans enfant, salaire égal à 167 % du salaire moyen. Impôt sur le revenu et cotisations des salariés et des employeurs diminués des prestations versées, en pourcentage des coûts de main-d'œuvre	117
II.3b. Évolution de la pression fiscale, 2000-2007. Célibataire sans enfant, salaire égal à 167 % du salaire moyen. Impôt sur le revenu en % du salaire brut	118
II.3c. Évolution de la pression fiscale, 2000-2007. Célibataire sans enfant, salaire égal à 167 % du salaire moyen. Impôt sur le revenu et cotisations des salariés diminués des prestations versées, en pourcentage du salaire brut	119
II.4a. Évolution de la pression fiscale, 2000-2007. Célibataire ayant deux enfants, salaire égal à 67 % du salaire moyen. Impôt sur le revenu et cotisations des salariés et des employeurs diminués des prestations versées, en pourcentage des coûts de main-d'œuvre	120
II.4b. Évolution de la pression fiscale, 2000-2007. Célibataire ayant deux enfants, salaire égal à 67 % du salaire moyen. Impôt sur le revenu en % du salaire brut	121

II.4c. Évolution de la pression fiscale, 2000-2007. Célibataire ayant deux enfants, salaire égal à 67 % du salaire moyen. Impôt sur le revenu et cotisations des salariés diminués des prestations versées, en pourcentage du salaire brut . . .	122
II.5a. Évolution de la pression fiscale, 2000-2007. Couple marié ayant deux enfants et disposant d'un salaire égal à 100 % du salaire moyen. Impôt sur le revenu et cotisations des salariés et des employeurs diminués des prestations versées, en pourcentage des coûts de main-d'œuvre	123
II.5b. Évolution de la pression fiscale, 2000-2007. Couple marié ayant deux enfants et disposant d'un salaire égal à 100 % du salaire moyen. Impôt sur le revenu en % du salaire brut	124
II.5c. Évolution de la pression fiscale, 2000-2007. Couple marié ayant deux enfants et disposant d'un salaire égal à 100 % du salaire moyen. Impôt sur le revenu et cotisations des salariés diminués des prestations versées, en pourcentage du salaire brut	125
II.6a. Évolution de la pression fiscale, 2000-2007. Couple marié ayant deux enfants et disposant de deux salaires l'un égal à 100 %, l'autre à 33 % du salaire moyen. Impôt sur le revenu et cotisations des salariés et des employeurs diminués des prestations versées, en pourcentage des coûts de main-d'œuvre	126
II.6b. Évolution de la pression fiscale, 2000-2007. Couple marié ayant deux enfants et disposant de deux salaires l'un égal à 100 %, l'autre à 33 % du salaire moyen. Impôt sur le revenu en % du salaire brut	127
II.6c. Évolution de la pression fiscale, 2000-2007. Couple marié ayant deux enfants et disposant de deux salaires l'un égal à 100 %, l'autre à 33 % du salaire moyen. Impôt sur le revenu et cotisations des salariés diminués des prestations versées, en pourcentage des coûts de main-d'œuvre	128
II.7a. Évolution de la pression fiscale, 2000-2007. Couple marié ayant deux enfants et disposant de deux salaires l'un égal à 100 %, l'autre à 67 % du salaire moyen. Impôt sur le revenu et cotisations des salariés et des employeurs diminués des prestations versées, en pourcentage des coûts de main-d'œuvre	129
II.7b. Évolution de la pression fiscale, 2000-2007. Couple marié ayant deux enfants et disposant de deux salaires l'un égal à 100 %, l'autre à 67 % du salaire moyen. Impôt sur le revenu en % du salaire brut	130
II.7c. Évolution de la pression fiscale, 2000-2007. Couple marié ayant deux enfants et disposant de deux salaires l'un égal à 100 %, l'autre à 67 % du salaire moyen. Impôt sur le revenu et cotisations des salariés diminués des prestations versées, en pourcentage du salaire brut.	131
II.8a. Évolution de la pression fiscale, 2000-2007. Couple marié sans enfant et disposant de deux salaires l'un égal à 100 %, l'autre à 33 % du salaire moyen. Impôt sur le revenu et cotisations des salariés et des employeurs diminués des prestations versées, en pourcentage des coûts de main-d'œuvre	132
II.8b. Évolution de la pression fiscale, 2000-2007. Couple marié sans enfant et disposant de deux salaires l'un égal à 100 %, l'autre à 33 % du salaire moyen. Impôt sur le revenu en % du salaire brut	133

II.8c. Évolution de la pression fiscale, 2000-2007. Couple marié sans enfant et disposant de deux salaires l'un égal à 100 %, l'autre à 33 % du salaire moyen. Impôt sur le revenu et cotisations des salariés diminués des prestations versées, en pourcentage du salaire brut.	134
II.9. Salaire brut annuel moyen, célibataire sans enfant, 2000-2007 (dollars US convertis à l'aide de PPA)	135
II.10. Salaire brut annuel moyen, célibataire sans enfant, 2000-2007 (en monnaie nationale)	136

Partie III

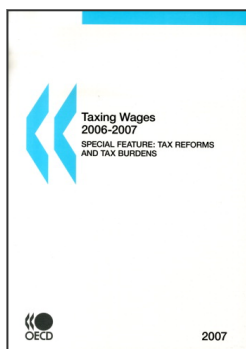
Informations détaillées par pays, 2007

Allemagne	139
Australie	151
Autriche	165
Belgique	177
Canada	189
Corée	203
Danemark	213
Espagne	223
États-Unis	235
Finlande	245
France	253
Grèce	267
Hongrie	281
Irlande	291
Islande	303
Italie	313
Japon	325
Luxembourg	337
Mexique	347
Norvège	359
Nouvelle-Zélande	367
Pays-Bas	375
Pologne	387
Portugal	397
République slovaque	409
République tchèque	419
Royaume-Uni	429
Suède	437
Suisse	447
Turquie	459

Partie IV

Méthodes et limites de l'étude

Les méthodes	468
1. Introduction	468
2. Calcul des salaires bruts	468
3. Estimation des salaires bruts en 2007	472
4. Impôts et prestations sociales prise en compte	474
5. Caractéristiques des contribuables visés	475
6. Calcul des impôts sur le revenu	476
7. Impôts sur le revenu perçus à un niveau autre que celui de l'Administration centrale	481
8. Cotisations de sécurité sociale	481
9. Taxes sur les salaires et la main-d'œuvre	483
10. Impôt paroissial	484
11. Prestations en espèces versées aux familles par l'administration	484
12. Crédits d'impôt payables	484
13. Le calcul des taux marginaux d'imposition	486
Limites de l'étude	487
1. Limites de caractère général	487
2. Exemples de limites spécifiques affectant le calcul de l'impôt sur le revenu ...	488
3. Limites relatives aux comparaisons de séries chronologiques	489
Note sur les équations fiscales	491
<i>Annexe A.</i> Niveau d'imposition globale et structures fiscales dans les pays membres de l'OCDE, 1990-2005	496
<i>Annexe B.</i> Source des données concernant les gains	498
<i>Annexe C.</i> Taux de change et parité de pouvoir d'achat des monnaies nationales, 2007	499
<i>Annexe D.</i> Séries chronologies conformes à l'ancienne définition de l'ouvrier moyen	500



Extrait de :
Taxing Wages 2007

Accéder à cette publication :

https://doi.org/10.1787/tax_wages-2007-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2008), « La synthèse », dans *Taxing Wages 2007*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/tax_wages-2007-2-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.